



MUNICIPALITÉ DE LANTIER

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 249-2024

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 250-2024

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 15 octobre 2024 les projets suivants :

Le projet de règlement 249-2024 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration (PIIA) architecturale no. 163-2015 afin d'assujettir certaines opérations cadastrales dans un secteur montagneux.

Le projet de règlement 250-2024 modifiant le règlement de lotissement no. 155-2014 afin de supprimer l'article 3.2.2.1 (terrain en pente)

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement, le 9 novembre 2024, à compter de 9h00, à la salle communautaire de Lantier (sous-sol), située au 118, croissant des Trois-Lacs, à Lantier ;

QU'AU cours de cette assemblée publique de consultation, le maire expliquera les projets de règlement ainsi que leurs conséquences de leurs adoptions et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE les projets de règlement peuvent être consultés ou obtenus sans frais à l'hôtel de ville de Lantier, pendant les heures ordinaires de bureau ;

QUE le présent avis est également affiché à l'hôtel de ville et sur le site Internet de Lantier

Donné à Lantier,
Ce 16 octobre 2024

Benoit Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier